

entr'elles ; le *parti* est un simple trait vertical qui partage l'écu en deux portions égales. *Mi-parti* ne s'emploie pas en armoiries. 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup> fautes.

*De sable et d'azur.* Le *sable* ne peut être réuni à l'*azur* ; ce serait couleur sur couleur, chose contraire aux lois ; par la même raison le *sinople* ne peut figurer avec les deux couleurs précédentes. 7<sup>e</sup>, et 8<sup>e</sup> fautes.

Enfin, la livrée ne peut être *violet et or*, parce que ni l'un ni l'autre ne figurent dans les armes citées, et que la première condition d'une livrée est de répéter les couleurs de l'écu.

En tout: 9 bévues pour onze mots héraldiques ou soi-disant tels ; cela fait un peu plus de 0,8 de bévue par mot. En conscience, c'est trop. On pense bien que toutes les règles que nous venons d'indiquer ne sont pas sans exceptions, mais ces exceptions mêmes ne peuvent servir d'autorisation. Si M. J. L. C. avait désiré d'être intelligible, il aurait pu s'exprimer ainsi, si nous-même l'avons compris toutefois, et nous y avons mis le temps nécessaire :

« Trois étoiles vertes brillaient dans un écusson noir et bleu, également divisé par une ligne diagonale de gauche à droite. » Ou mieux : « *Taillé de sable et d'azur à trois étoiles de sinople brochant sur le tout.* » A ce compte, sa phrase n'aurait plus contenu que deux fautes ; il est vrai que la moindre d'elles suffit pour frapper d'impossibilité les armes en question.

Après cette observation, nous insisterons peu sur la seconde tentative héraldique que nous avons rencontrée dans le *Capitaine Sabord*. « ... Le vaisseau d'argent qui brille en champ d'azur aux armes de la ville de Paris. » Certes, M. J. L. C. qui habite la capitale, devrait bien savoir que le champ de ses armes n'est pas bleu, mais rouge, car elles s'y voient partout. M. J. L. C. nous paraît avoir la vue bien basse, ou la main bien malheureuse.